

## DEMANDE D'ADMISSION ET CONTRAT D'EXPOSANT

### CONDITIONS

- PARTICIPATION LIMITÉE à 40 exposants

### ENTREPRISE EXPOSANTE

- Exposant principal       Co-exposant de: ..... (exposant principal)  
Un exposant souhaitant partager un stand avec un exposant principal doit s'inscrire comme co-exposant **CHF 200.- HT**

**Nom bannière de l'exposant ou co-exposant** .....  
(figurera sur : la liste des exposants, le plan du salon et le bandeau de stand modulaire)

**Raison sociale** .....

Inscription au registre du commerce       oui       non

Adresse .....

NPA / Ville / Pays .....

E-mail entreprise ..... Tél. entreprise .....

Site Internet .....

**Personne de contact** (Direction) ..... Fonction .....

E-mail direct ..... Tél. direct .....

**Responsable du stand** ..... Fonction .....

E-mail direct ..... Tél. direct .....

Adresse de facturation .....

NPA / Ville / Pays .....

Personne de contact ..... E-mail direct .....

### ACTIVITÉ

- Vigneron / Encaveur  
 Négociant / Distributeur / Magasin  
 autre .....

## PRODUITS

TYPE DE VIN ET AUTRES PRODUITS		
<input type="checkbox"/> Rouge	<input type="checkbox"/> Blanc sec	<input type="checkbox"/> Rosé
<input type="checkbox"/> Rouge moelleux	<input type="checkbox"/> Blanc moelleux	<input type="checkbox"/> Rosé moelleux
<input type="checkbox"/> Rouge pétillant	<input type="checkbox"/> Blanc pétillant	<input type="checkbox"/> Rosé pétillant
<input type="checkbox"/> Vin bio	<input type="checkbox"/> Champagne	
<input type="checkbox"/> Liqueur / Eau-de-vie	<input type="checkbox"/> Huile, vinaigre	<input type="checkbox"/> Accessoires pour le vin
<input type="checkbox"/> Autre .....		

SUISSE		FRANCE	ITALIE	AUTRES PAYS
<b>Genève</b> <input type="checkbox"/> Rive droite <input type="checkbox"/> Rive gauche <input type="checkbox"/> Entre Arve et Rhône  <b>Vaud</b> <input type="checkbox"/> Chablais <input type="checkbox"/> La Côte <input type="checkbox"/> Lavaux <input type="checkbox"/> Nord vaudois  <b>Valais</b> <input type="checkbox"/> Bas Valais <input type="checkbox"/> Valais Central <input type="checkbox"/> Haut Valais	<b>Trois-Lacs</b> <input type="checkbox"/> Neuchâtel <input type="checkbox"/> Berne <input type="checkbox"/> Fribourg <input type="checkbox"/> Vaud  <b>Tessin</b> <input type="checkbox"/> Sopraceneri <input type="checkbox"/> Sottoceneri  <b>Suisse alémanique :</b> <input type="checkbox"/> Occidentale <input type="checkbox"/> Centrale <input type="checkbox"/> Orientale	<input type="checkbox"/> Alsace <input type="checkbox"/> Beaujolais <input type="checkbox"/> Bordeaux <input type="checkbox"/> Bourgogne <input type="checkbox"/> Champagne <input type="checkbox"/> Cognac <input type="checkbox"/> Corse <input type="checkbox"/> Jura <input type="checkbox"/> Languedoc-Roussillon <input type="checkbox"/> Lorraine <input type="checkbox"/> Poitou-Charente <input type="checkbox"/> Provence <input type="checkbox"/> Savoie-Bugey <input type="checkbox"/> Sud-Ouest <input type="checkbox"/> Vallée de la Loire <input type="checkbox"/> Vallée du Rhône	<input type="checkbox"/> Abruzzes <input type="checkbox"/> Calabre <input type="checkbox"/> Campanie <input type="checkbox"/> Emilie-Romagne <input type="checkbox"/> Lombardie <input type="checkbox"/> Marches <input type="checkbox"/> Molise <input type="checkbox"/> Piémont <input type="checkbox"/> Pouilles <input type="checkbox"/> Toscane <input type="checkbox"/> Sardaigne <input type="checkbox"/> Sicile <input type="checkbox"/> Vénétie	<input type="checkbox"/> Afrique du Sud <input type="checkbox"/> Allemagne <input type="checkbox"/> Argentine <input type="checkbox"/> Arménie <input type="checkbox"/> Australie <input type="checkbox"/> Autriche <input type="checkbox"/> Bulgarie <input type="checkbox"/> Chili <input type="checkbox"/> Croatie <input type="checkbox"/> Espagne <input type="checkbox"/> Géorgie <input type="checkbox"/> Grèce <input type="checkbox"/> Hongrie <input type="checkbox"/> Liban <input type="checkbox"/> Macédoine <input type="checkbox"/> Maroc <input type="checkbox"/> Moldavie <input type="checkbox"/> Nouvelle-Zélande <input type="checkbox"/> Portugal <input type="checkbox"/> Roumanie <input type="checkbox"/> Tunisie <input type="checkbox"/> USA

## DESCRIPTIF DES PRODUITS PRÉSENTÉS SUR LE STAND





.....

.....

.....

.....

# DESCRIPTIFS ET TARIFS DES STANDS

		Prix unitaire	Quantité	Total CHF (hors TVA)
<p><b>TYPE 1A - Stand modulaire en îlot</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 9m<sup>2</sup> (env 4m x 2.25m) ;</li> <li>• paroi de fond en arc de cercle, longueur 4m, hauteur 2m ;</li> <li>• <b>SANS</b> barrique</li> </ul>	 <p>image non contractuelle</p>	CHF 1'800.- (HT)		.....
<p><b>TYPE 1B - Stand modulaire en îlot</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 9m<sup>2</sup> (env 4m x 2.25m) ;</li> <li>• paroi de fond en arc de cercle, longueur 4m, hauteur 2m ;</li> <li>• <b>AVEC</b> 2 barriques</li> </ul>	 <p>image non contractuelle</p>	CHF 2'000.- (HT)		.....
<p><b>TYPE 2A - Stand modulaire en ligne</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 9m<sup>2</sup> (3m x 3m) ;</li> <li>• paroi de fond rectiligne, longueur 3m, retours latéraux 1m, hauteur 2m ;</li> <li>• <b>SANS</b> barrique</li> </ul>	 <p>image non contractuelle</p>	CHF 1'800.- (HT)	.....	.....
<p><b>TYPE 2B - Stand modulaire en ligne</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 9m<sup>2</sup> (3m x 3m) ;</li> <li>• paroi de fond rectiligne, longueur 3m, retours latéraux 1m, hauteur 2m ;</li> <li>• <b>AVEC</b> 2 barriques</li> </ul>	 <p>image non contractuelle</p>	CHF 2'000.- (HT)	.....	.....
<p><b>Prestations incluses dans le stand modulaire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 barriques pour les stands type 1B et 2B (dans la limite des stocks)</li> <li>• Raccordement électrique 2KW (types 1 et 2)</li> <li>• Carte de parking exposant pour 1 véhicule (3,5t)</li> <li>• <b>SERVICE DE LAVERIE DE VERRES:</b> chaque exposant recoit 1 panier de verres Arvinis. Leurs distribution et lavage sont assurés par Palexpo.</li> </ul> <p><b>Prestation non incluse :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La taxe déchet obligatoire sera ajoutée à votre facture de stand (CHF 3.-/m2 HT)</li> </ul>				

# RÉCAPITULATIF

Exposant principal: stand(s) modulaire(s)	CHF .....
Co-exposant: taxe d'inscription CHF 200.- HT	CHF .....
<b>TOTAL COMMANDE HT (TVA de 7.7% en sus)</b>	CHF .....

## CONDITIONS FINANCIÈRES

- Une facture d'acompte de 30% de la commande sera envoyée dès l'inscription confirmée et à payer à réception
- **Un emplacement ne sera attribué sur le plan qu'après versement de l'acompte**
- Pour les détails des conditions financières et d'annulation, se référer au [Règlement des Automnales](#)

## PLAN, COMMANDES TECHNIQUES ET DIVERS

Dès mi octobre :

- Communication du numéro de stand et du plan du salon
- Ouverture des commandes techniques, telles que
  - mobilier
  - cartes de parking supplémentaires

Toutes les prestations techniques de Palexpo et leurs tarifs sont consultables sur le shop démo services et techniques <https://palexpo.ch/shops/>

Pour un devis d'aménagement et d'équipement vous pouvez contacter [exhibitorscontact@palexpo.ch](mailto:exhibitorscontact@palexpo.ch),

## INVITATIONS VISITEURS

Des invitations visiteurs digitales seront disponibles avant le salon sur votre Espace Exposant.

## ACCÈS EXPOSANTS

Les accès exposants (format digital) seront à télécharger sur votre Espace Exposant après le paiement total de la commande.

## CONTACT

Barthélémy MARTIN  
Directeur du salon

T. +41 22 761 10 70  
[info@arvinis.ch](mailto:info@arvinis.ch)

# CHARTRE DES EXPOSANTS

Cette chartre est établie afin de garantir au public une expérience de qualité tant au niveau de la variété des produits et des services offerts, que des pratiques commerciales. Elle vise à renforcer la qualité, la convivialité et l'authenticité de la foire, propice à la découverte et au commerce. Elle a également pour objet de renforcer et de pérenniser la relation de confiance entre visiteurs et exposants.

Pour permettre aux exposants de bien répondre aux critères de qualité, ceci dans le respect de la branche, du visiteur, et de l'image du Salon, la Direction des Automnales précise ci-dessous divers points et critères, que tous s'engagent à respecter. Chaque exposant confirme son adhésion et son approbation à la présente chartre par sa signature.

En tant qu'exposant, je m'engage à :

- 1/ disposer d'un **stand aménagé** et décoré avec soin et qualité, comportant un bon éclairage et affichant la raison sociale
- 2/ respecter en tout temps les **horaires d'ouverture** et maintenir le stand totalement ouvert durant ceux-ci, assurer une présence permanente et active sur le stand durant toute la période de la foire et adopter un comportement favorisant la **qualité de l'accueil** des visiteurs
- 3/ respecter les délais de **paiement des factures**, payables net à réception
- 4/ proposer des **prix attractifs** aux visiteurs, si possible sous forme d'offres spéciales « foire », et en aucun cas excéder ceux pratiqués dans les points de vente
- 5/ avoir un **comportement respectueux** vis-à-vis des visiteurs et des autres exposants
- 6/ respecter les **pratiques commerciales** et articles de loi en vigueur sur le marché suisse en proscrivant tout « racolage », ou toute autre méthode de vente agressive ou de nature à induire le visiteur en erreur, ou interpellation de la clientèle hors, depuis ou sur le stand
- 7/ engager du **personnel formé et compétent** sur le stand, avoir un responsable d'équipe qualifié présent en permanence et respecter les normes de droit suisse en matière de droit du travail à l'égard des employés
- 8/ annoncer le **personnel étranger** travaillant sur le stand, pendant le montage, la manifestation et le démontage, auprès de l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT)
- 9/ garantir la **conformité du produit/service** commandé par le client avec celui livré, et respecter les délais de livraison indiqués au client
- 10/ ne pas introduire de **co-exposants** sans inscription préalable
- 11/ respecter **l'interdiction de fumer**, cigarettes électroniques incluses, dans les halles
- 12/ assurer personnellement la sécurité du stand et des produits exposés, avec la possibilité entre autres de contracter une **assurance** contre l'endommagement, la perte et le vol auprès de Palexpo
- 13/ respecter que seul l'organisateur procède à **l'attribution de l'emplacement** du stand, en tenant compte, dans la mesure du possible, des souhaits de l'exposant
- 14/ procéder uniquement à des dégustations gratuites et à des prises de commandes. La **vente à l'emporter** n'est autorisée qu'à l'unité (emporté à la main par le visiteur)
- 15/ ne proposer des **vins à la dégustation** qu'aux visiteurs qui auront acheté leur verre de dégustation préalablement
- 16/ respecter les **règles de droit suisse** applicables aux contrats avec les consommateurs et soumettre ces contrats à un for juridique en Suisse et au droit suisse
- 17/ **dédouaner** les objets destinés à l'exposition ou à la vente, le matériel d'aménagement des stands, les prospectus, les cadeaux-réclame, etc.



**Les bureaux de douane de Thônex-Vallard et Ferney-Voltaire sont fermés le samedi et le dimanche.  
Passage obligatoire par la douane de Bardonnex.**

Par sa signature, l'exposant ou le co-exposant confirme avoir pris connaissance du [Règlement des Automnales](#) du [Guide des bonnes pratiques pour les exposants](#) (disponible sur [www.automnales.ch](http://www.automnales.ch)), de la [Réglementation générale pour les utilisateurs du site de Palexpo](#) (disponible sur [www.palexpo.ch](http://www.palexpo.ch)), et de la Charte des exposants (ci-dessus).

Par sa/leurs signature(s) sur la présente inscription, le(s) signataire(s) déclare(nt) disposer de pouvoirs de représentation de l'entreprise valables et suffisants.

.....  
Lieu et date

.....  
Timbre et signature de l'exposant principal ou du co-exposant

.....  
Lieu et date

.....  
Timbre et signature de l'exposant principal si inscription d'un co-exposant